



Visite de chantier du stade d'athlétisme couvert

Complexe sportif départemental Chéops 87

Mardi 23 janvier 2024



Besoin identifié lors des Assises du sport organisées par le Département en 2016, le stade d'athlétisme sort de terre sur le complexe sportif de Chéops 87. Débutée en juin dernier, la construction devrait s'achever à l'automne 2024. Un projet d'envergure qui permettra bientôt de dynamiser et de développer la pratique de l'athlétisme sur le territoire.

Contact presse : Mégane Lépine, 05 44 00 12 41

Dossier de presse à retrouver sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Vienne,
www.haute-vienne.fr

Le contexte : un équipement très attendu

En novembre 2016, **le Département organisait les Assises de la Haute-Vienne consacrées au sport.**

À cette occasion, le mouvement sportif (clubs, pôles espoir, centres d'entraînement régional) et des instances fédérales (comité, ligue et fédération française) faisaient remonter le **besoin d'un stade d'athlétisme couvert** qui permettrait :

- de promouvoir et de dynamiser la pratique à travers l'organisation de compétitions de haut niveau ;
- de disposer d'un outil efficace favorisant le perfectionnement et permettant de mieux accompagner les athlètes de haut niveau ;
- de pallier les contraintes de pratique liées aux conditions climatiques défavorables dans la région sur une période d'hiver élargie ;
- de soulager les clubs des frais de déplacement induits par la participation aux compétitions et l'organisation de stages de préparation au sein des enceintes couvertes éloignées ;
- de rester attractif et de fidéliser les licenciés tant pour les athlètes de haut niveau que pour les catégories jeunes ;
- d'améliorer les résultats et les performances des licenciés et donc le classement des clubs.

Ce type d'équipement sportif est en effet absent sur un large quart Sud-Ouest de la France. Seule la métropole bordelaise est dotée d'un stade couvert, qui cependant, n'est pas des plus fonctionnels puisque mutualisé avec un vélodrome. Côté Est, le plus proche se situe à Clermont-Ferrand soit **deux équipements à plus de 2h30 de Limoges.**

Un projet similaire, envisagé sur Bordeaux, rayonnerait sur le périmètre de l'ancienne région Aquitaine, alors qu'un projet sur Limoges concernerait les anciennes régions Limousin, Poitou-Charentes, voire la Dordogne et les départements sud de la région Centre-Val de Loire (Indre, Cher).

Au regard des intentions d'utilisation de l'équipement émanant des acteurs sportifs, le niveau d'occupation du stade couvert devrait être soutenu (scolaires et universitaires en journée, pôle et centres d'entraînement en fin d'après-midi, clubs en soirée et compétitions le week-end). L'assemblée départementale a donc décidé, dès octobre 2017, d'étudier les conditions et les modalités de création de cet équipement.

Carte d'identité du projet

Le site de Chéops 87 est alors choisi pour l'implantation du futur stade.

En effet la structure propose déjà sur un même site hébergement, restauration et salles de réunion ; il accueille des stages sportifs, des formations spécifiques et des compétitions. Ce nouvel équipement constituera un réel levier de dynamisation de Chéops 87, renforce sa vocation sportive et constitue un réel atout supplémentaire pour l'attractivité et la notoriété du site, autant que pour Limoges et la Haute-Vienne.

À l'issue d'un concours restreint d'architecture lancé en mars 2019, le projet présenté par le cabinet d'architecture Jean Guervilly a été retenu.

Cet équipement sportif représente une surface totale de 12 400 m² dont 8 400 m² en espaces bâtis et 4 000 m² en espace extérieur.

Les espaces bâtis se déclinent en :

1. **Espace Accueil – Personnel** : hall d'accueil avec sas, toilettes publiques, comptoir d'accueil, bureau de gestion, deux locaux d'isolement pour sécurité ;
2. **Espace sportif** :
 - une aire de compétition avec :
 - un anneau à virages relevés de 200 m à 6 couloirs ;
 - une ligne droite de 60 m à 8 couloirs ;
 - une aire de saut en longueur et triple saut avec 2 espaces de pratique ;
 - une aire de saut en hauteur ;
 - deux aires de saut à la perche ;
 - une aire de lancer de poids.
 - un espace d'échauffement avec :
 - une ligne droite de 120 m à 4 couloirs ;
 - des aires de réception des sauts (longueurs, hauteur) ;
 - une cage d'entraînements aux lancers (marteau et disque).
 - des locaux de stockage pour matériel sportif ;
 - des vestiaires-sanitaires ;
 - une salle de musculation ;
 - un espace récupération.
3. **Espace annexe compétitions** :
 - une infirmerie ;
 - une chambre d'appel, un local de chronométrie, un local régie/animation, un local direction/PC sécurité ;
 - un secrétariat de compétition/salle de réunion.
4. **Espace spectateurs – convivialité** :
 - tribunes de 513 places en gradins fixes et possibilité de mettre en place 250 places en gradins démontables ;
 - une coursive périphérique en surplomb de l'aire d'évolution pour 250 places debout ;
 - une zone buvette avec local de stockage ;
 - deux blocs sanitaires avec séparation homme/femme.
5. **Espace technique** :
 - des locaux techniques ;
 - des locaux de stockage matériel technique et d'entretien.

Le projet est construit en structure métallique. La toiture est constituée de sheds vitrés apportant une lumière neutre et diffuse du Nord.



La majorité de la façade sera constituée d'un bardage en finition d'aluminium poli. Un bandeau vitré de 2,40m de haut en simple vitrage droit et courbe ceinturera l'ensemble du bâtiment.

Les engagements en faveur d'une construction plus respectueuse de l'environnement

Les études de conception ont intégré la démarche environnementale E+C- avec un objectif E3 C1. Ce projet a avant tout été conçu en tenant compte des conditions bioclimatiques afin de limiter les dépenses de fonctionnement. Pour atteindre cet objectif, les dispositions suivantes ont été prises :

- une recherche de l'optimisation des surfaces et du regroupement des espaces fonctionnels afin de limiter les contraintes techniques ;
- les matériaux et les principes constructifs utilisés sont étudiés afin de faciliter l'entretien ultérieur des ouvrages.

Les températures des espaces seront adaptées aux usages sportifs.
Enfin, l'éclairage naturel sera optimisé permettant de diminuer fortement le temps d'utilisation de l'éclairage artificiel.

Par ailleurs, **l'installation de panneaux photovoltaïques est prévue sur la toiture** (production d'une capacité de 296 KWc).



Investir pour développer la Haute-Vienne et soutenir l'emploi local

18 entreprises interviennent sur le chantier, dont **14 haut-viennoises** :

- Siorat (Limoges)
- Limousin paysage (Couzeix)
- SMAC (Limoges)
- groupement Raynaud / Coveris / Innovalu (Limoges)
- Atmos'Fer (Saint-Maurice-les-Brousses)
- Diataxi (Verneuil-sur-Vienne)
- Villemonteil (Couzeix)
- Lecomte (Limoges)
- groupement Nony peintures / Sols boutic (Aixe-sur-Vienne/Limoges)
- Dutreix-Schindler (Limoges)
- GECC (Limoges)
- Eiffage énergie systèmes Aquitaine (Limoges)

5 030 heures d'insertion seront réalisées dans le cadre de l'exécution du chantier.

Coût des travaux

Cette construction nécessite un investissement de **19,85 M€ HT**. Le projet est **co-financé par le Département de la Haute-Vienne, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence nationale du sport**.

D'autres demandes de co-financement ont été déposées par le Département auprès de l'Europe, de l'Etat et de Limoges métropole et sont en cours d'instruction. Le montant des co-financements pourraient atteindre 8,26 M€.

L'avancement et le planning du chantier

La pose de la première pierre s'est déroulée le 16 juin 2023. Les terrassements, la création des ouvrages enterrés d'assainissement ainsi que la réalisation de la plateforme ont été effectués au cours de l'été. Les fondations et les élévations en béton armé ont été réalisées en suivant.

Les premiers éléments de charpente ont été posés à partir du mois de novembre pour une fin de montage envisagée en mars 2024.

Le clos couvert devrait être terminé à l'été 2024, et permettre dès le printemps la réalisation des travaux intérieurs.

Les sols sportifs seront coulés dans la salle d'athlétisme à la fin de l'été.

La fin du chantier est prévue à l'automne et sera suivie d'une phase de réception, de mise en service et d'homologation. L'ouverture au public est souhaitée avant la fin de l'année 2024.